



LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE  
Savoie – 8 043 habitants

**RECRUTE**

**UN ANIMATEUR ENFANTS de 3 à 12 ans (h/f)**

**Pour la restauration scolaire**

**Temps non complet 6h/semaine**

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France. Au sein de la Direction de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation, l'agent est placé sous l'autorité fonctionnelle du responsable de pôle et sous l'autorité hiérarchique du responsable du service des sports et de la vie scolaire. Il participe à l'encadrement des enfants pendant le temps de restauration scolaire.

**MISSIONS PRINCIPALES**

Restaurant scolaire

- Prendre en charge, accueillir et animer le groupe d'enfants, surveillance, écoute,
- Veiller à leur sécurité,
- Pointer et tenir à jour les effectifs,
- Service à table,
- Repas pris avec les enfants.

**COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

- BAFA ou équivalent ou expérience confirmée,
- Principaux critères d'appréciation pour la réussite du poste :
  - o Bonnes relations et bons contacts avec les enfants et avec autrui en général,
  - o Ponctualité,
  - o Assiduité,
  - o Sécurité,
  - o Initiative,
  - o Dynamisme,
  - o Sens du travail en équipe,
  - o Sens de l'écoute et bienveillance.

Horaires pendant les périodes scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Restauration scolaire : de 11h30 à 13h30

**L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.**

- Particularités du poste : Poste annualisé à temps non complet sur la base de 6h/semaine. Les congés et les RTT sont pris durant les périodes de vacances scolaires.

**L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.**

## STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Agent de la fonction publique territoriale, grade d'adjoint d'animation,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances,
- Poste à temps non complet annualisé à 6h par semaine à pourvoir au 30 août 2022.

Renseignements : M. ROBERT, Directeur de l'Education, des Sports, de la Culture et de l'Animation – Tél : 04.79.64.47.82

### **Adresser lettre de candidature + CV à :**

**Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex**

**Mél. [angele.debon@saintjeandemaurienne.fr](mailto:angele.debon@saintjeandemaurienne.fr) / Avant le 12 août 2022.**